

*Initiatives ministérielles*

● (1550)

Quand tu es en bonne santé, que tu décides personnellement de t'enlever ta propre vie, et je n'ai pas de conclusion, c'est qu'il y a différentes causes, et pas seulement une, alors, il faut la trouver.

Il y a d'autres élèves qui sont en prison, de mes propres élèves, que je vois de temps à autre. Apparemment, à 15 ou 16 ans, ils étaient comme tout le monde, aussi généreux. Comment se fait-il que ce soit lui et pas l'autre? C'est que la vie leur a fourni certains éléments, ou ils se sont mis dans une espèce de carcan, dans certaines conditions, qui ont fait que cela a donné des résultats malheureux, très malheureux.

Je dis qu'il faut adopter des lois sur les armes, bien sûr, mais il y a plus que ça à faire. Il faut, à mon avis, dès le primaire, trouver des moyens pour enrayer cette petite violence qui naît année après année. Comment se fait-il qu'un enfant de trois ou quatre ans puisse devenir tellement agressif qu'il est presque prêt à étouffer son petit voisin? Si on les prend à 25 ans et qu'on les envoie au pénitencier, la société paie énormément cher. Des fois, ils reviennent avec des trucs nouveaux et certains, pas tous évidemment, recommencent.

Mon propos n'a pas trait aux armes. Je suis d'accord qu'on contrôle les armes. Je suis tout à fait d'accord. Ce n'est pas de les envoyer en prison, les endurcir pendant 20, 25 ou 30 ans. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire, ce n'est pas ce que je dis. Je dis tout simplement qu'il faut aller à la cause, aller chercher, trouver, détecter les causes premières et ce, le plus tôt possible.

Des enfants arrivent à l'école primaire, ils n'ont pas déjeuné, ils n'ont pas dîné, et ils auront seulement un petit quelque chose pour le souper.

Il y avait certains grands élèves qui disaient: «La pauvreté, ça n'existe pas ou presque pas». À un moment donné, pendant la période des Fêtes, à l'école où j'enseignais, on a fait des paniers. J'ai dit à ces grands étudiants qui étaient fort en bras et en parole: «Venez avec moi.» Ils sont venus et la première maison où nous sommes allés, il y avait deux caisses de 24 bouteilles de bière vides, un monsieur était couché sur une espèce de divan, des armoires vides et des enfants qui pleuraient.

Ensuite, lors de notre retour, ces jeunes de 16, 17 ou 18 ans, assez durs, ont dit: «La pauvreté existe et on devrait aller rencontrer des familles pauvres plus souvent». Pour ces jeunes-là qui avaient déjà fait certains mauvais coups, certains vols, on peut comprendre qu'ils se trouvaient plus chanceux que d'autres, mais il faut mettre du temps pour le leur faire comprendre. Il faut leur faire vivre des expériences, autrement, leur cœur se durcit et à ce moment-là, on ne s'aime plus, et si on ne s'aime plus, tout est bon et on essaie d'émerger dans cette société, on essaie de devenir quelqu'un et cela, on le fait en étant en marge de la société.

Alors, je suis content que l'honorable ministre de la Justice soit là.

● (1555)

Je lui demanderai si dans toutes les lois qu'on va adopter on ne peut pas mettre davantage l'accent sur la prévention. La prévention doit se faire dès le plus jeune âge, le plus tôt possible, parce que, à l'âge de 40 ans, lorsque quelqu'un est allé souvent en prison, je ne dis pas qu'il n'y a rien à faire, mais c'est sûrement beaucoup plus difficile.

**L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, je me permets de citer le message publié aujourd'hui dans les journaux du Québec:

Chaque personne doit ouvrir les yeux et refuser les diverses manifestations de la violence faite aux femmes, tant dans les petits gestes que dans les grands.

«Plus jamais, Polytechnique!»

Je me suis engagé personnellement, en tant que ministre de la Justice, à mettre de l'avant des mesures qui permettront de lutter contre cette violence.

[Traduction]

Pour être franc et direct, quand on nous demande ce que fait le gouvernement pour combattre la violence dans la société, en particulier la violence faite aux femmes, nous ne faisons pas assez.

Nous avons pris certaines mesures et sommes résolu à en prendre d'autres. Je pense qu'en travaillant avec les députés à la Chambre qui ont exprimé avec tant d'éloquence leur engagement à l'égard des principes que nous partageons et des efforts que nous faisons, nous pouvons vraiment changer les choses grâce à cette mesure législative.

Les mesures que nous avons prises incluent les changements qu'il est envisagé d'apporter dans le projet de loi C-42 au régime des ordonnances de bonne conduite, qui font que celles-ci sont plus faciles à obtenir du tribunal, ce qui permet aux policiers de présenter des demandes d'ordonnances préventives au nom des femmes victimes, facilite l'application de ces ordonnances et rend la violation de ces dernières plus grave.

Elles incluent aussi la création du Conseil national de prévention de la criminalité. Je suis tout à fait d'accord avec le député qui vient de prendre la parole quant à l'importance de la prévention dans tout ce que nous faisons. Le Conseil national de prévention de la criminalité qui s'est réuni pour la deuxième fois en octobre a fait de la violence contre les femmes et les enfants dans la société canadienne un de ses objectifs prioritaires pour les mois à venir.

Les mesures que nous avons prises incluent également le programme de prévention de la violence au foyer, placé sous la direction de ma collègue, la ministre de la Santé, ainsi que les efforts que suppose ce programme au plan de la coordination des programmes d'action mis en place à tous les paliers de gouvernement afin de combattre la violence familiale à l'égard des femmes et des enfants.